



Conseil des commissaires

Lors de sa séance publique du 27 avril 2009 tenue à Mont-Joli, la Commission scolaire des Phares a remis un certificat de reconnaissance à madame Jacqueline Gagnon pour souligner son implication dans le milieu de l'éducation, comme enseignante et conseillère pédagogique durant de nombreuses années, notamment à la formation générale des adultes. Vous retrouverez tous les détails de cet hommage rendu à madame Gagnon dans la présente édition du journal Le Phare.

Durant la période de questions et correspondances des élèves, madame Élodie Ross-Lévesque, élève de l'école le Mistral et présidente du gouvernement étudiant, a pris la parole pour présenter diverses activités étudiantes de son école.

Après consultations, le Conseil a adopté le document « Calendrier scolaire, formation générale des jeunes – année scolaire 2009-2010 », de même que le document « Proposition des onze jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire pour l'année scolaire 2009-2010 ». Les commissaires ont aussi adopté les calendriers scolaires 2009-2010 des secteurs de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle. Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Les commissaires ont adopté le document « Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire – Formation générale des jeunes – Passage de juin 2009 pour l'année scolaire 2009-2010 ». Ce document a également été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation.

De plus, le Conseil a adopté les documents « Liste des disciplines – Secteur des jeunes – Année scolaire 2009-2010 », « Liste des spécialités et des sous-spécialités de la formation professionnelle 2009-2010 » et « Liste des spécialités de la formation générale des adultes 2009-2010 ».

Dans le dossier de la formation à temps partiel en formation professionnelle, la Commission scolaire des Phares demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'assouplir une mesure, afin de permettre d'offrir les formations à temps partiel jugées les plus pertinentes pour répondre aux besoins des travailleurs de son territoire. Cette demande tient compte des facteurs suivants :

- Le financement de la formation à temps partiel vise à soutenir la commission scolaire qui accueille des élèves à un rythme inférieur à 15 heures par semaine, en vue du rehaussement de leur qualification professionnelle, de leur insertion ou de leur progression en emploi;
- Les normes d'allocation énoncées dans le projet de Règles budgétaires 2009-2010 permettent d'interpréter qu'il y a plusieurs restrictions, dont l'accès à un DEP;
- Dans l'axe 2 du Pacte pour l'emploi du Bas-Saint-Laurent, il est prévu de développer l'offre de formation continue à temps partiel pour répondre aux besoins de formation manquante pour les personnes en emploi;
- La formation à temps partiel permet une meilleure conciliation travail-études-famille.

La demande formulée au MELS par la C.S. des Phares a été transmise à l'ensemble des commissions scolaires du Québec et à la Fédération.

Le Conseil des commissaires a également pris une série de décisions relativement à des travaux de réfection dans des établissements. Des contrats ont ainsi été octroyés pour la réfection d'un bassin de la toiture de l'aile A de l'école Paul-Hubert (montant de 77 319 \$), la réfection de la fenestration de l'école Saint-Jean (montant de 423 200 \$), la réfection de la fenestration de l'école du Grand-Pavois (Sainte-Agnès – montant de 797 500 \$), réfection de la fenestration et d'une portion des toitures de l'école de Mont-Saint-Louis (montant de 506 800 \$) et finalement, réfection de la fenestration de l'école l'Aquarelle (montant de 357 146 \$).

Le conseil a adopté les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2009-2010 et ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général.

Concernant l'exigibilité du montant de la taxe scolaire à l'échéance du premier versement, la Loi sur l'instruction publique prévoit que la taxe peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$. De plus, si le premier versement n'est pas fait le 31^e jour suivant l'expédition du compte de taxe, la Loi prévoit que le solde devient immédiatement exigible, *sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible*. La Commission scolaire des Phares exercera la discrétion que lui accorde la Loi sur l'instruction publique et dorénavant, elle prévoit que le défaut d'un

contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde et que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

Par ailleurs, des intérêts au taux annuel de 15% seront calculés mensuellement sur tout compte de taxe recevable passé dû de 30 jours.

Dans un autre ordre d'idées, les services de la firme Mallette ont été retenus pour la production du rapport de vérification sur les opérations financières de la Commission scolaire, pour les années 2008-2009 à 2012-2013.

Le Conseil a offert ses plus sincères félicitations à l'école le Mistral qui a été sélectionnée à titre de finaliste dans la catégorie « Projet engagé » du programme Forces Avenir, pour son projet « Le mini-zoo le Mistral Sauvage ». Ce projet a été initié et est supervisé par l'enseignant Claude Desrosiers.

Le Conseil a également offert ses félicitations aux lauréats de la finale régionale de la 11^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat. Les classes lauréates de la Commission scolaire des Phares sont les suivantes :

- 2^e cycle du primaire : classe de madame Anne-Marie Boudreau, école de l'Estran, pour le projet « Les recettes des p'tits chefs »;
- 3^e cycle du primaire : classe de monsieur Robin Caron, école des Sources, pour le projet « L'art, le sport et la persévérance »;
- 1^{er} cycle du secondaire, classe de madame Jovette Taillefer, école Langevin, pour le projet « Opération Ordinosaur »;
- Adaptation scolaire au secondaire, classe de madame Ginette Dugas, école Paul-Hubert, pour le projet de récupération de jeans « G.R.C.E. Jeans »;
- Formation professionnelle, classe de monsieur Jean-Yves Roy, Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, pour le projet « Coopérative Équilibre ».

Dans le cadre du concours Chapeau, les filles!, les commissaires ont offert leurs félicitations aux élèves de la Commission scolaire qui sont parmi les lauréates régionales : madame Marie-Hélène Lechasseur, élève en Mécanique automobile au Centre de formation Rimouski-Neigette, madame Barbara Fournier, élève en Ébénisterie au CFRN, madame Catherine Fréchette, également élève en Ébénisterie au CFRN, madame Julie Barrette, élève en Dessin de bâtiment au CFRN et madame Brigitte Dion, élève en Soudage-montage au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis.

Une modification a été apportée à la structure administrative de la Commission scolaire. Le poste d'agent ou agente d'administration à la paie est transformé en poste de régisseur ou régisseuse à la paie. Madame Lucie Gagné a été confirmée à ce poste.

Et finalement deux décisions très importantes ont été prises par le Conseil des commissaires. Monsieur Daniel Arseneault a été élu membre du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares. Par ailleurs, le Conseil a adopté le Plan stratégique 2009-2014. Ce document est disponible au bureau du Secrétariat général. Il précise les principales orientations de la Commission scolaire des Phares pour les cinq prochaines années et a été élaboré à la suite d'un rigoureux travail de concertation et de consultation.

Hommage à Jacqueline Gagnon

Le Conseil des commissaires a remis récemment un certificat de reconnaissance à madame Jacqueline Gagnon, qui a été enseignante en mathématiques durant 31 ans avant de terminer sa carrière à titre de conseillère pédagogique au Centre de formation des adultes de Mont-Joli.

Ses collègues du personnel professionnel, du personnel de soutien, les enseignants, de même que la direction du Centre de formation des adultes se sont unis pour lui dire à quel point son travail et son engagement ont été appréciés.

Déterminée, Jacqueline est aussi une femme de convictions et une personne

qui se préoccupe des autres. Dans ses interventions auprès des élèves, elle pouvait être ferme, mais elle demeurait toujours à leur écoute, en faisant preuve de souplesse. Elle a assuré un soutien efficace aux enseignantes et enseignants et son expérience a sans cesse enrichi l'équipe.

Ses collègues la qualifient également de méthodique, en précisant qu'elle possède un esprit cartésien auquel très peu de problèmes peuvent résister! La qualité de son accueil est reconnue et elle a favorisé l'intégration des nouveaux enseignants au sein de l'équipe école.

Bravo Jacqueline et bonne retraite!

Ji-Woo à la finale internationale P.G.L.

Une jeune fille de 11 ans, en 6^e année du primaire à l'école l'Aquarelle, représente la région de Rimouski lors de la Grande

finale internationale de la Dictée P.G.L. qui se déroule à Montréal le 17 mai.

Ji-Woo Park fait partie des 110 participants qui représentent une centaine de pays francophones.

La jeune Ji-Woo a dû passer plusieurs étapes avant d'accéder à la Grande finale : sélection dans sa classe, dans son école, puis l'épreuve au niveau régional. « J'espérais gagner mais j'avoue que j'ai été très surprise lorsqu'on m'a dit que je participerais à la finale internationale. »

Fille de Migyeong Kim et de Chan-Wang Park et élève de la classe de madame Manon Bérubé, Ji-Woo aime beaucoup lire, particulièrement des romans. Elle parcourt actuellement des



ouvrages documentaires, afin d'enrichir son vocabulaire et de bien se préparer à la Dictée P.G.L. « Nous sommes très fiers d'elle! Ji-Woo est une élève consciencieuse qui réussit bien dans l'ensemble de ses matières. Elle a toujours travaillé très fort et elle est aussi un exemple de persévérance pour les jeunes », précise la directrice par

intérim de l'école l'Aquarelle, madame Hélène D'Amours.

Organisée par la Fondation Paul Gérin-Lajoie, la Dictée P.G.L. a pour objectifs de permettre aux jeunes d'accroître la maîtrise du français écrit, de les sensibiliser à la protection de l'environnement et de les éveiller aux réalités internationales.

COSMOSS : Pousser ensemble dans le même sens



On entend de plus en plus parler de COSMOSS, ou « Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé ». Derrière ces mots, il y a une démarche sincère et concertée pour améliorer les conditions

de vie des jeunes et de leur famille du Bas-St-Laurent.

COSMOSS, c'est un regroupement volontaire de partenaires qui souhaitent agir pour améliorer le parcours des jeunes qui vivent dans un contexte de vulnérabilité. Les buts visés sont les suivants :

- Développer de saines habitudes de vie chez les jeunes;
- Préparer les enfants à une entrée scolaire réussie;
- Augmenter la persévérance scolaire et la réussite;
- Aider les jeunes à intégrer le marché du travail;
- Favoriser l'intégration sociale des jeunes;
- Créer des alliances en faveur des jeunes et de leurs parents;

- Optimiser les ressources institutionnelles et communautaires;
- Offrir des services adaptés aux jeunes.

Dans le Bas-Saint-Laurent, 20 % des enfants et 17 % des jeunes de 18 à 25 ans vivent sous le seuil de faible revenu.

« Devant ce constat, notre stratégie consiste à réunir les partenaires du milieu pour tenter, ensemble, de résoudre les problèmes, bonifier les services qui existent déjà et assurer une continuité de services », explique madame Véronique Deschênes, de COSMOSS de La Mitis.



surtout de ne pas « échapper » un jeune qui est à la recherche de solutions. »

Les partenaires de COSMOSS proviennent principalement des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du monde municipal, de la jeunesse et de la famille.

Pour en savoir plus, communiquez avec COSMOSS :

COSMOSS travaille aussi à simplifier les démarches, pour les jeunes, et à leur rendre les services plus accessibles, dans des délais plus courts. « Nous tentons

La Mitis : 418 775-4466, poste 1717 ou

cosmoss@mitis.qc.ca

Rimouski-Neigette : 418 722-4922, poste

1254 ou cosmoss@csphares.qc.ca

« Le Maillon » de la Mitis

De l'écoute et de l'aide efficaces pour les jeunes

Le nouveau programme Le Maillon vient de voir le jour, dans La Mitis. Son objectif est de permettre aux jeunes d'avoir un accès direct à des ressources d'aide, en se référant à des personnes accompagnatrices dans leur milieu, par exemple, dans leur école.

Lorsque l'accès à l'information et aux services est difficile, long et compliqué, il arrive qu'on se décourage avant d'arriver au but... Le programme Le Maillon permet d'identifier des personnes accompagnatrices auxquelles les jeunes peuvent s'adresser en cas de difficultés. Ces personnes sont bien identifiées et facilement accessibles, par

exemple, dans les écoles et les centres de formation. Elles sont à l'écoute du jeune et de ses besoins, sans poser de jugement.

Les personnes accompagnatrices ont reçu une formation qui leur permet aussi de diriger le jeune vers les services qui répondront le plus adéquatement possible à ses besoins. À titre d'exemple, au Centre de formation des adultes de Mont-Joli, plus d'une dizaine de personnes accompagnatrices sont actives, à l'intérieur du programme Le Maillon. On en retrouve 18 à l'école Le Mistral.

Le but de cette démarche est de répondre aux besoins des jeunes le plus rapidement possible, avant que les problèmes ne s'aggravent. La personne accompagnatrice a en main les outils qui lui permettent de connaître toutes les ressources disponibles dans le milieu et de diriger le jeune vers la ressource qui répondra à sa problématique, par exemple, la violence, la toxicomanie, la dépression ou, tout simplement, le besoin d'être écouté, de se sentir épaulé, une recherche personnelle, etc.

Une petite carte sera distribuée aux élèves en début d'année



scolaire pour faire connaître Le Maillon de La Mitis et différentes ressources. Le Maillon sera également disponible dans les municipalités.

Ce programme a fait ses preuves, notamment au Nouveau Brunswick, où il a été intégré au plan national d'éducation. Dans La Mitis, les outils ont été développés par COSMOSS, une table de concertation locale qui réunit des partenaires des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du monde municipal, de la jeunesse et de la famille.

Voici les coordonnées de plusieurs services et organismes d'aide :

Urgences :	911
Police :	310-4141
Info-Santé :	811
Centre de prévention du suicide :	1-866-277-3553
Tel-Jeunes :	1-800-262-2266
Gai-Écoute :	1-888-505-1010
Drogue, aide et référence :	1-800-265-2626
SOS Violence conjugale :	1-800-363-9010
Jeu, aide et référence :	1-800-461-0140
Ligne Parents :	1-800-361-5085
Centre anti-poison :	1-800-463-5060
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels :	1-800-820-2282
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel :	418-725-4220
Unité Domrémy de Mont-Joli :	418-775-8550
SOS Grossesse :	1-877-662-9666
Centre de santé et de services sociaux :	418-775-7261

Événement « Méritas » au CFP Mont-Joli/Mitis



Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis a honoré ses élèves méritants lors d'une cérémonie à laquelle étaient conviés les partenaires du milieu socio-économique.

Dans les différents programmes de la formation professionnelle, des élèves ont reçu des certificats et des bourses versées par l'établissement d'enseignement, mais également par des entreprises et organismes du milieu, dont Norcast, Structures GB, CLD de la Mitis, SADC, MRC, Purdel, Les Mutuellistes, etc. Le directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis, monsieur Bertrand Michaud, a précisé que 7000\$ en bourses ont été versés aux étudiants. « Par ce Méritas, nous souhaitons valoriser et promouvoir la réussite de nos élèves, soutenir leur motivation et renforcer leur sentiment d'appartenance envers l'établissement. Nous n'avons presque pas d'abandons, au CFP Mont-Joli/Mitis, et le taux de placement de nos finissants atteint presque 100 %. »

Pour l'attribution des certificats de reconnaissance aux étudiants, plusieurs critères étaient pris en considération: résultats scolaires, assiduité et ponctualité, travail, efforts soutenus et implication dans sa formation. Les enseignants identifient des élèves dans chacun de leurs groupes en prenant en

considération ces différents aspects. « Nous voulons lancer à nos élèves le message suivant: pensez à vous, à votre avenir et persévérez », ajoute monsieur Bertrand Michaud.

Les élèves ont reçu des certificats et/ou des bourses dans les différents secteurs de la formation professionnelle offerts, dont l'administration, commerce et informatique, l'agriculture, la mécanique agricole, la métallurgie, la charpenterie-menuiserie. Cette activité était animée par deux élèves, Valérie Ratté et Francis Desrochers, sous la coordination de madame Julie Potvin.

Les boursiers sont Suzanne Bélanger, Martin Gonthier, Jean-Xavier Lajeunesse, Francis Desrochers, Valérie Ratté, Christopher Lachance, Marjorie Lévesque Fortin, Louise Landry, Nadia Castonguay, Marc-André Durette, Linda Belliveau, Karine Lavoie, Dave Parent, Alex St-Onge, Henri-Julien Isabelle-Dunn, Sylvain Sirois, Janique Bélanger, Caroline Paradis, Jérôme Bourgoin-Blanchette, Pierre-Paul Lévesque, Pierre-Luc Mosimann-Maegerli, Jimmy Lévesque, Alexandre Bernier, Chantal Paquet, Christine Lévesque, Martin Lavoie, Sébastien Gagné, Keven Imbeault-April, Maxime Leblanc, Pierre Thibault, Lucie Cloutier, Réjeanne Chouinard, Alexandre Jean, Sébastien Ross, Marc-André Thibeault, Joshua McNeil, Jessie Lavigne, Stéphane Lepage et Guillaume Frappier.

Des étudiants honorés et aidés

Le Prêt d'honneur de l'Est du Québec a remis 6 500 \$ en bourses à des étudiants de 13 établissements scolaires de la région. Chaque étudiant méritant a reçu un montant de 500 \$. Dans la MRC Rimouski-Neigette, les bourses ont été remises à Lucie De Champlain, qui étudie à l'UQAR, Nathalie Côté, du Cégep de Rimouski, Daniel Parent, du Centre de formation Rimouski-Neigette.

Dans la MRC de La Mitis, une bourse a été attribuée à Cathy Doiron, du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis. Dans la Vallée, les récipiendaires sont Louise Doucet, du Centre matapédien d'études collégiales, et Sébastien Proulx, du Centre de formation professionnelle d'Amqui.

Fondé dans les années 1960, le Prêt d'honneur de l'Est du Québec est un

organisme dont l'objectif est de venir en aide à des étudiants méritants qui font preuve de persévérance et dont les ressources financières sont limitées. Le Prêt d'honneur apporte ainsi un soutien financier à des étudiants de niveaux secondaire professionnel, collégial et universitaire.

Pour pouvoir verser ces bourses, le Prêt d'honneur organise une campagne de financement auprès du grand public, au cours de l'année. « Nous remercions nos généreux donateurs, de même que notre partenaire, la Société nationale de l'Est du Québec. Un grand merci, également, aux responsables des institutions d'enseignement du Bas-Saint-Laurent pour leur collaboration », ajoute madame Sylvie Blanchette, du Prêt d'honneur.



Grands succès pour les jeunes musiciens de l'école Le Mistral



Les jeunes musiciens de l'École le Mistral étaient en compétition récemment. Dans un premier temps, les plus grands étaient à Virginia Beach, aux États-Unis. Dans la catégorie «open rating», l'ensemble de guitares a décroché une mention supérieure. Pour sa part, l'harmonie

prenait la deuxième place en catégorie compétition, avec une mention « excellente ».

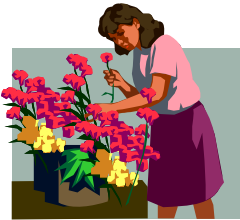
L'autre compétition, qui se tenait à Rivière-du-Loup, regroupait les ensembles de guitares. Les élèves de l'ensemble Espoir ont reçu une note d'or, ceux de l'ensemble la Relève ont mérité une note de bronze. Pour l'ensemble du Conservatoire de

monsieur Érick Labbé, les élèves ont récolté l'argent.

Toujours à Rivière du Loup, Julien Morissette a obtenu le bronze dans la catégorie solo.

Nos plus sincères félicitations à tous ces jeunes et à leurs enseignants qui, encore une fois, représentent dignement leur école et la région mitissienne!

Bourses de « La relève qui pousse »



Les « Bourses de la relève qui pousse » créées par Derco horticulture ont été attribuées à sept finissants en Aménagement paysager et Horticulture ornementale du Québec, lors de la soirée « Derco-Ferland » qui réunissait plus d'une centaine d'entreprises du domaine.

Les participants, parrainés par un enseignant, ont rédigé un texte de 400 à 500 mots sur le thème « Comment sera mon travail dans les années futures ». Dans le cadre de ce concours, un élève par école participante a été honoré d'une bourse de 500\$ en outils professionnels de Derco.

Monsieur Yvon Ferland, vice-président de Derco horticulture et parrain de l'événement, mentionnait alors : « Ces bourses visent à encourager la persévérance et l'excellence de nos étudiants. Étant impliqué depuis plusieurs années en horticulture, j'ai à cœur le développement de la relève. Grâce aux centres de formation professionnelle, chaque année, entre 150 et 200 étudiants sont formés en aménagement paysager et en horticulture ornementale ».

Madame Linda Belliveau, une élève du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, est parmi les lauréates. Bravo Linda!

Fête de reconnaissance au Centre de formation Rimouski-Neigette

Une « Fête de reconnaissance » était organisée pour les élèves de l'éducation des adultes du Centre de formation Rimouski-Neigette, le 6 mai. Des dizaines d'élèves ont reçu des certificats pour souligner leurs performances, le dépassement des objectifs, l'assiduité ou la responsabilisation (efforts soutenus,

attitude positive, etc.) Très stimulante pour les élèves, la remise de ces Méritas soutient leur motivation dans l'atteinte de leurs objectifs de réussite.

Invité à prendre la parole dès l'ouverture de la cérémonie, le président de la Commission scolaire des Phares,

monsieur Raymond Tudeau, a tenu à féliciter tous les élèves engagés dans une démarche de formation. « Vous le savez bien, la diplomation et les qualifications sont importantes dans le monde où nous vivons. » La réussite se définit souvent comme un cheminement vers le plus d'autonomie possible ou la réalisation de ses rêves.



L'implication de commanditaires dans cette Fête de reconnaissance a également permis de donner des bourses à plusieurs élèves. Ces commanditaires sont monsieur Bertrand Francis, du Centre local d'emploi (200\$), monsieur Pierre Gendreau, des Chevaliers de Colomb (50\$), monsieur Daniel Castonguay, de la caisse Les Mutuellistes (50\$) et monsieur Jacques Lebrun, de la Banque Nationale (100\$). Merci pour cette belle collaboration!

La partie divertissement de cette fête a été animée par deux jeunes artistes, Philippe Rioux et Natacha Foster. Les nombreux participants à cette fête ont également eu droit à la traditionnelle crème glacée qui a été servie par des enseignants.

La directrice adjointe à la formation générale au Centre de formation Rimouski-Neigette, madame Martine Landry, a remercié chaleureusement tous les membres du personnel enseignant qui ont travaillé à l'organisation de cette fête et qui ont à cœur la réussite de tous leurs élèves. Madame Landry a également rappelé à quel point la direction et le personnel du Centre sont fiers de leurs étudiants et elle a tenu à féliciter non seulement tous les étudiantes et étudiants qui ont reçu des certificats, mais l'ensemble des élèves engagés dans une démarche de formation.

Sensibilisation aux différences

Dans le cadre de son stage en éducation spécialisée, madame Marie-Josée Dubé a élaboré un projet éducatif auprès des élèves de la classe de madame Nathalie Cyr, enseignante en deuxième secondaire progressif à l'école Langevin. Le projet choisi consistait à élaborer une histoire pour enfants sur le thème de « la différence ».

Ce projet a été présenté avec succès à deux classes de préscolaire de l'école l'Aquarelle. Le projet de sensibilisation a permis à quatre jeunes de vivre une belle expérience de réussite : Kathleen Cauchon Proulx, Anthony Guimond, Philippe Martineau et Martin St-Pierre. Félicitations à tous!

Note d'or pour l'harmonie Vents du Fleuve

L'harmonie Vents du Fleuve de l'école Paul-Hubert a remporté une Note d'or à l'Atlantic Band Music Festival, qui se déroulait récemment à Halifax. Lors de cette compétition, l'harmonie a aussi reçu le titre de « Meilleur ensemble musical de la compétition », un titre qu'elle avait également mérité deux années plus tôt.

Cet ensemble musical qui célèbre cette année son 10^e anniversaire, est composé

de 66 jeunes musiciens et musiciennes âgés de 14 à 17 ans. L'ensemble d'harmonie dirigé par madame Marie-Anick Arsenault a gagné plusieurs prix majeurs dans le cadre de différentes compétitions, au cours des dernières années, sur les scènes québécoise, canadienne et américaine.



Une grande exposition à découvrir!

Dans le cadre des activités qui entourent la présentation de la Coupe Memorial MasterCard 2009 à Rimouski, de nombreux élèves de la Commission scolaire des Phares exposent leurs travaux portant sur le hockey et le sport au gymnase de l'édifice Claire-L'Heureux-Dubé, à Rimouski.

Cette exposition historique et scientifique sur les thèmes du sport et du hockey est présentée du 14 au 24 mai, tous les jours, de 9 h à 18 h, sauf le 24 mai, où l'exposition sera ouverte au public de 9 h à 16 h. Cette exposition qui s'adresse au grand public accueillera également de nombreux groupes d'élèves qui découvriront les travaux réalisés par

leurs jeunes collègues. Environ 6 000 élèves sont attendus!

D'un point de vue pédagogique, cette exposition vise plusieurs objectifs : développer chez les jeunes la capacité de recherche et leur intérêt pour l'histoire et le sport, favoriser le travail en équipe, développer la création artistique et les habiletés en lecture et écriture, participer à un projet qui comporte une ouverture importante sur la communauté.

Par ailleurs, tous les élèves du primaire et du secondaire de la

Commission scolaire des Phares avaient la possibilité de participer à un concours de création. Parrainé par le hockeyeur Patrick Coulombe, ce concours fait



appel aux talents artistiques des jeunes, de même qu'à leurs habiletés d'écriture.

Le concours de création a pour thème « L'effort mène à... » et rappelle que la réussite passe par l'effort, dans les études comme au hockey. Ce thème a stimulé la créativité des jeunes dans la réalisation de dessins, chansons, poèmes, récits, etc. Des bourses TELUS seront remises, dans le cadre de ce

concours, et le public pourra également découvrir ces travaux dans le cadre de l'exposition présentée à l'édifice Claire-L'Heureux-Dubé.

La remise des bourses TELUS aura lieu le mercredi 20 mai, à 10 h 30, au gymnase de l'édifice Claire-L'Heureux-Dubé, en présence du parrain d'honneur du concours, Patrick Coulombe.

À l'école Le Mistral

Ludovick Bouchard concilie le sport et la réussite scolaire

Ludovick Bouchard, membre du BSL MONT-JOLI midget-espoir, étudiant à l'école Le Mistral de Mont-Joli, a reçu la bourse Ameublements Tanguay – Remparts de Québec remise au joueur de la ligue LHDA Est du Québec ayant maintenu le **meilleur rendement académique**, dans la catégorie ci-haut mentionnée, parmi tous les joueurs de la ligue. Il a également mérité la Bourse REEBOK HOCKEY QUÉBEC, remise au meilleur étudiant de la ligue, toute catégorie confondue. Il a été choisi parmi plus de 500 joueurs. Les bourses ont totalisé 850 \$.

Cet honneur fait la fierté des dirigeants et de l'équipe d'encadrement du hockey sports-études reconnu à l'école Le Mistral. Il démontre hors de tout doute qu'à l'école, les élèves sont sérieux et que le programme atteint ses objectifs

de faire de ses joueurs de hockey des élèves de première classe!

En terminant, je tiens à souligner que ce prix d'envergure scolaire a été donné à un élève du midget-espoir BSL Mont-Joli pour la troisième année consécutive et la cinquième fois au cours des six dernières années. Les récipiendaires ont alors été Guillaume Bernier, Robby Thériault, Kéven Deschênes et Patrick Belzile. Finalement, mentionnons que Pier-Olivier Michaud, étudiant à la prestigieuse Université Harvard, a aussi fait partie du programme sports-études hockey du MISTRAL, il y a plusieurs années.

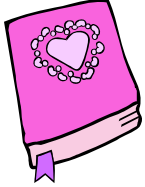
Michel Deschênes

Publiciste

TGV Pentagone BSL Mont-Joli



Prix de reconnaissance « J'ai la tête à lire » Pour encourager la lecture chez les jeunes



Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a remis, en avril, les Prix de reconnaissance régionaux *J'ai la tête à lire* pour la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces prix s'inscrivent dans la foulée des mesures mises en place par le Plan d'action sur la lecture à l'école. Au total, 4000 \$ en prix ont été attribués.

Décernés dans toutes les régions du Québec, ces prix visent à reconnaître les actions novatrices réalisées dans les écoles primaires et secondaires pour promouvoir la lecture auprès des jeunes. Plus particulièrement, ils visent à inculquer aux jeunes le goût de lire davantage et d'intégrer la lecture à leurs activités quotidiennes. À cet effet, deux projets font partie des 12 projets

finalistes qui se rendront au gala de la remise des prix, le jeudi 28 mai, à la Grande Bibliothèque (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), à Montréal, où cinq prix nationaux soulignant l'apport de projets exceptionnels seront remis.

Pour plus d'information sur les Prix de reconnaissance *J'ai la tête à lire*, le Ministère invite le réseau scolaire à consulter son site au www.mels.gouv.qc.ca/lecture.

À la Commission scolaire des Phares, madame Mélissa Simard, de l'école Paul-Hubert, est parmi les finalistes qui se rendront au Gala national des Prix de reconnaissance « J'ai la tête à lire ». Son projet a pour titre « Coup de foudre : les amours livresques de nos stars ». Bravo et bonne chance pour le Gala!

